



# communiqué

No: 9  
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 7 FÉVRIER 1980

## EXPULSION DE L'ATTACHÉ DE DÉFENSE DU CANADA À MOSCOU

### RÉACTION DU CANADA

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, a annoncé aujourd'hui que par suite de l'expulsion du colonel Harold Gold, attaché de défense du Canada à Moscou, le gouvernement canadien a décidé de réduire d'un poste l'effectif soviétique autorisé au Canada et demandé de retirer un fonctionnaire de l'ambassade de l'URSS à Ottawa. En conséquence, Monsieur V.F. Trofimov, membre de la section commerciale, quittera le Canada dans les deux semaines.

Flora MacDonald a indiqué qu'il ne fallait pas déduire des mesures prises par le gouvernement canadien que M. Trofimov se livrait à des activités incompatibles avec son statut au Canada. La décision a été prise en guise de représailles contre l'expulsion injustifiée du colonel Gold et fait suite à la mise en garde qu'elle faisait le 21 janvier à l'ambassadeur de l'URSS lorsque fut abordée l'éventualité d'une réaction du Canada à toute mesure de rétorsion que pourraient prendre les Soviétiques.

Flora MacDonald a réitéré que l'expulsion du colonel Gold ne pouvait être qu'une riposte directe à l'expulsion des trois représentants soviétiques qu'elle avait annoncée le 21 janvier. Il avait alors été souligné par les autorités canadiennes que les diplomates soviétiques s'étaient de toute évidence livrés à des activités incompatibles avec leur statut. Tel n'était pas le cas du colonel Gold qui a respecté en tout point son mandat comme attaché de défense à l'ambassade du Canada à Moscou. C'est pourquoi le Gouvernement canadien considère que son expulsion est entièrement injustifiée.